



TABLE RONDE

AUDIOVISUEL : LES GARANTIES DU PLURALISME INTERNE DANS LES DÉMOCRATIES LIBÉRALES

12 février 2026

**Centre Panthéon - Salle des Conseils
(Esc. M, 2^e étage)**

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE POUR LES PARTICIPANTS EXTÉRIEURS&NBSP; - PLUS D'INFOS
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](https://assas-universite.fr)**

La loi impose aux radios et télévisions d'assurer l'expression des différents courants de pensée et d'opinion. Quelles obligations découlent, en France, de cette exigence de pluralisme « interne » ? Quelles sont les règles dans les autres pays ? Le master Droit des médias et le Centre de recherche en droit administratif invitent l'ONG Reporters sans frontières, pour en discuter à l'Université Paris-Panthéon-Assas.

9h00 : Ouverture

-Pr. [Camille Broyelle](#), professeure de droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas, directrice du master Droit du numérique droit des médias

-Pr. [Nathalie Sonnac](#), professeure en sciences de l'information et de la communication à l'Université Paris-Panthéon-Assas, directrice du master Médias, communication et sport



Première table ronde - Le pluralisme interne en France

Modératrice :

-Pr. Camille Broyelle, professeure de droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas, directrice du master de Droit du numérique droit des médias

Intervenants :

-M. Thibaut Bruttin, directeur général de Reporters sans frontières (RSF).

-Pr. Nathalie Sonnac, professeure en sciences de l'information et de la communication à l'université Paris Panthéon - Assas, directrice du master Médias, communication et sport

-Me Patrice Spinosi, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.

Seconde table ronde - Le pluralisme interne : une exception française ?

Modérateur :

-M. Antoine Bernard, directeur du plaidoyer, du contentieux et de l'assistance à RSF, codirecteur du master Sciences Po sur les droits humains et l'action humanitaire.

Intervenants :

-Pr. Elisa Giomi, commissaire de l'Autorité italienne de régulation de l'audiovisuel (Autorità per le Garanzie nelle Comunicazioni).

-Pr. Nikolaus Marsch, professeur de droit à l'Université de la Sarre

-Dr Damian Tambini, chercheur au département des médias et de la communication de la London School of Economics.

13h00 : Fin

Inscription obligatoire pour les participants extérieurs à l'Université Paris-Panthéon-Assas par mail avant le 10 février 2026 auprès de Mme [Vanessa Tang](#)